



Mardi 10 novembre 2020

GRÈVE SANITAIRE NATIONALE

La situation sanitaire se dégrade de jour en jour et pourtant l'Education nationale semble évoluer dans un monde parallèle où un protocole renforcé « *si possible* » suffirait à protéger les personnels, les élèves et leurs familles. **Le décalage entre les paroles ministérielles et la réalité sanitaire du pays, ainsi que l'organisation des établissements scolaires, n'a jamais été aussi grand.**

Pour nous, l'ouverture des établissements scolaires en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds.

Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles. **Ne pas renforcer le protocole sanitaire dès maintenant, c'est prendre le risque de fermer les établissements scolaires dans quelques semaines !** Renforcer le protocole sanitaire c'est aussi protéger les élèves, les adultes mais aussi les familles de chacun d'entre eux.



POUR DES MESURES PROTECTRICES POUR TOUTES ET TOUS

MODALITES D'ACTION

10 NOVEMBRE EN LOZERE

Matinée : mise au point des revendications sanitaires dans chaque service et établissement

14h30 : rassemblement à Mende, devant la DSDEN (Inspection d'Académie)

15h30 : audience demandée au DASEN

Toutes et tous ensemble, exigeons :

- **le passage à un fonctionnement en demi-groupe**, selon des modalités d'organisation à définir (alternance de semaines, de jours etc), sans recours au cumul présentiel/distanciel,
- **des recrutements de personnels**, d'AED mais aussi d'agents territoriaux (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles),
- **la réorganisation de la demi-pension** pour limiter le brassage des élèves,
- **de nouvelles modalités d'aération des salles**, alors même que l'hiver rend l'ouverture des fenêtres plus problématique qu'à la rentrée,
- **des mesures adaptées pour les internats**,
- **la prise en compte de la situation des personnels vulnérables et de celles et ceux qui vivent avec des personnes vulnérables**,
- des mesures pédagogiques parmi lesquelles **l'aménagement des programmes et un nouveau calendrier du bac** (report des EC1 et des épreuves de spécialité en juin),
- **la suspension immédiate et l'abandon du jour de carence** : il est inacceptable que les personnels payent le prix d'être malade !